

Délibération du Conseil Communautaire

Le 11 juillet 2023, le conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Montagrier sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 04 juillet 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	35	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Corinne Ducoup – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond -Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Laurent Casanave –Christine Laurent - Romain Perruchaud – Jean-Pierre Chaumette – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Joëlle Saint Martin – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Dominique Foulon pour la commune de Grand-Brassac Frédéric Queyret pour la commune de Saint André de Double
Titulaires absents	23	Christine Berthé – Lisa Boyer – Jean-Pierre Prunier – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Joël Constant – Géry Denis – Catherine Bezac-Gonthier – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Brigitte Pourtier – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Denis Ferrand – Edwige Badel – Marion Lafaye – Régis Defraye
Procurations	13	Lisa Boyer à Alfred Gonnard Michel Desmoulin à Monique Boineau-Serrano Yves Mahaud à Murielle Cassier Joël Constant à Bruno Limerat Géry Denis à Francis Lafaye Catherine Bezac-Gonthier à Nicolas Platon Dominique Caillou à Romain Perruchaud Catherine Esculier à Christine Laurent Christophe Rossard à Jean-Pierre Chaumette Brigitte Pourtier à Ludovic Gillaizeau Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Edwige Badel à Pierre Janaillac Régis Defraye à Pascal Devars

AR Prefecture

024-200040400-20230711-2023_124-DE Reçu le 18/07/2023

DELIBERATION N° 2023 / : (Code Nomenclature /8.5)

DATE: 11 JUILLET 2023

RAPPORTEUR : Francis Lafaye

OBJET : Attribution de subventions dans le cadre du PIG

Dans le cadre du PIG 2022 qui couvrait la Communauté de communes du Périgord Ribéracois et la Communauté de communes du Pays de St Aulaye et compte tenu de la convention de coordination passée entre nos 2 EPCI, la CCPR est tenue d'assurer le suivi des dossiers de demande d'aide validés en Commission en Anah jusqu'au versement du solde des subventions.

A ce titre il est proposé au conseil communautaire de se prononcer sur le versement du solde de la subvention des propriétaires ayant terminé leurs travaux et qui a été validée en comité de pilotage du PIG.

Commune	Nature des travaux	Montant TTC des travaux	Montrant HT retenus pour le calcul des aides	Subvention ANAH	Autre	Subvention CDC
La Roche Chalais	Travaux autonomie : Adaptation salle de bain	7091.86€	7091.86€	3546 €	Caisse de retraite : 3368.56€	177.30€
Gouts Rossignol	Travaux autonomie : Adaptation de la salle de bain	7 830.80€	7 118.91€	3 560 €	Caisse de retraite : 1000€	177.97€
St Just	Travaux d'amélioration énergétique : PAC air eau, menuiseries,	37 943.30€	20 000€	10500 €	CD 24 :500€	500€ Prime ASE : 200€
St Just	Travaux d'amélioration énergétique : Isolation des combles, menuiseries, PAC	29 087.99€	20 000€	15 286 €	CD24 : 500€	500€ Prime ASE : 200€
La Roche Chalais	Travaux énergie : Menuiseries, PAC air eau	25 310.36 €	20 000€	13 425 €	CD24 : 500€	500€ Prime ASE : 200€

2023/124 du 11 juillet 2023

024-200040400-20230711-2023_124-DE Reçu le 18/07/2023

AR Prefecture

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

<u>Décision du Conseil Communautaire</u>:

Votes pour : Votes contre : Abstentions:

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois **Didier Bazinet**

Le secrétaire de séance du 11 juillet 2023 Jean-Marcel Beau